



# communiqué

No: 31  
No.:

DIFFUSION:  
RELEASE:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 28 MARS 1978

## ATTRIBUTION DU PRIX LITTÉRAIRE BELGIQUE-CANADA (1978) À L'ÉCRIVAIN CANADIEN JACQUES GODBOUT

Le Prix littéraire Belgique-Canada pour 1978 a été décerné à l'écrivain québécois Jacques Godbout. Le Prix littéraire Belgique-Canada d'une valeur de \$2,500 est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada ou de Belgique. Il couronne l'ensemble de l'oeuvre du titulaire plutôt qu'un ouvrage particulier. Il est financé, quant à la partie canadienne, par la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures et il est administré par le Conseil des Arts du Canada.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le Ministère belge de la culture française et les membres canadiens par le Conseil des Arts du Canada. Le jury belge se composait de MM. Charles Bertin, Pierre Mertens, Léo Moulin et Jean Tordeur, sous la présidence de M. Jean Rémiche, administrateur général du Ministère de la culture française de Belgique. C'est à l'unanimité que le jury a fixé son choix sur l'oeuvre de M. Jacques Godbout en déclarant: "Tant par un ton qui lui appartient en propre que par sa liberté d'allure, son refus de toute convention, son mépris de tous les dogmatismes, son inventivité et une manière d'allégresse qui n'exclut pas le sens du tragique et n'édulcolore pas la véhémence du propos, l'oeuvre s'impose et emporte l'adhésion."

.../2

